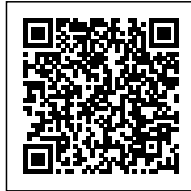


LES SITES GESTION-CRYPTO.COM - GESTIONS-CRYPTO.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site a été créé le 02/11/2023. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 21/02/2024. Il a été créé le 25/03/2024 le nom de domaine gestions-crypto.com. Il est proposé de faire des opérations de trading sur les crypto monnaies. Il s'agit d'un secteur très dangereux pour les consommateurs. Nous conseillons vivement de contacter EXCLUSIVEMENT les sites qui sont en liste blanche de l'AMF.

Il est à noter la création de gestions-crypto.com le 25/03/2024.

Les sites internet

Le site gestions-crypto.com

Il a été créé le 25/03/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gestions-crypto.com>

Le site gestion-crypto.com

Il a été créé le 02/11/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gestion-crypto.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 66 84 90

Il s'inscrit dans une série intéressante :

nexity-immo.fr	01 87 66 82 01
recovery room	01 87 66 84 57
gestion-crypto.com	01 87 66 84 90
inter-invest.info	01 87 66 91 33

Le numéro 02 55 99 28 07

Il s'inscrit dans une série intéressante :

vivaltovievie-sante.fr	02 55 99 19 93
bertrand-plouvier.com	02 55 99 20 98
gestion-crypto.com	02 55 99 28 07
mt4gestion.com	02 55 99 32 16
revbusinessgestion.com	02 55 99 32 16

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Eric MERCIER
- M. LANVIN

Les produits

Le site propose du trading sur les crypto monnaies. Ce secteur est florissant chez les arnaqueurs...

Il est proposé des faux contrats au nom de crypto.com. Jamais la société qui gère cette plate forme ne procédera de la sorte.

Ne sortez pas de la liste blanche de l'AMF

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-blanches>

Les informations juridiques

Le site gestion-crypto.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 21/02/2024.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € ainsi qu'une participation financière de 50 € à notre action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

